

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHERVEIX-CUBAS

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf et 17 octobre à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur QUEYROI Jean-Marie.

Présents : Mr QUEYROI Jean-Marie, Maire ; Mr RODRIGUES Antonio, 1^{er} adjoint ; Mme LEBLANC-COUDOIN Valérie, 2^{ème} adjointe ; Mr HORIOT Thierry, 3^{ème} adjoint.

CALAVIA Richard ; CHALIFOUR Serge ; CONTAT Christian ; GÉRARD Jacques ; MICHEL Sylvette ;
RENARD Jacques

Absents non excusés : Eric EYSSARTIER, Michel MASSÉNAT et Elisabeth MICHEL

A été nommée secrétaire : Valérie LEBLANC-COUDOIN

N°2019-44 :

Objet de la délibération : Acceptation remboursement

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que, suite au changement de fournisseur de gaz pour le chauffage des bâtiments communaux (Mairie, école, cantine), la société ANTARGAZ propose de rembourser la somme de 1 708,61 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le remboursement de 1 708,61 € de la société ANTARGAZ.

N°2019-45 :

Objet de la délibération : Modification de statuts du SDE 24

Le 10 septembre 2018, le comité syndical de Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne a adopté à l'unanimité la modification des statuts du SDE 24.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE la modification des statuts du SDE 24.

N°2019-46 : Décision modificative

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le 21 octobre 2019

Le maire

Jean-Marie QUEYROI